

# BULLETIN DE RECHERCHES

---

N° 124

Janvier 1980

Ile Grassy: étude archéologique d'un établissement de pêcheurs en Nouvelle-Ecosse

Robert Ferguson, Section de recherche archéologique, Région de l'Atlantique

L'île Grassy, à la pointe est de la partie continentale de la Nouvelle-Ecosse (fig. 1), forme, avec les île George et Piscatiqui, un chapelet qui abrite une petite baie, à 500 m de la terre ferme, dans le port de Canso. Du XVI<sup>e</sup> siècle à 1744, les pêcheurs qui se livrèrent à la lucrative pêche à la morue dans l'Atlantique convoitèrent ce mouillage, entre autres, parce qu'il leur offrait un abri dans un port, généralement libre de glace, qui était à la fois près des bancs de morue et des marchés espagnol, portugais et antillais.

L'île proprement dite (fig. 2) a environ 800 m sur 300. Par sa topographie et sa géomorphologie, elle diffère considérablement des îles adjacentes qui, basses et marécageuses, sont densément boisées et présentent un rivage rocheux. L'île Grassy est formée de till glaciaire qui, à partir de la rive nord, s'élève jusqu'à 20 m, pour plonger verticalement dans la mer sur la rive sud. Une basse flèche graveleuse, qui contient un bassin de marée, s'avance vers l'ouest et un isthme relie son extrémité est à l'île George. Selon les documents historiques (Flemming 1978: 96), l'île était originellement boisée, sans doute par un peuplement d'épinettes rabougries comme on en voit tant dans la région aujourd'hui. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus rien de cette végétation qui, aujourd'hui, a été remplacée par des herbes et des buttes de bleuets acides et, au milieu de l'île, un assez important fourré d'aulnes.

Les documents historiques font état de la présence de Français dans la région de Canso dès 1518 (Fournier 1973: 244). Aux Français et aux Basques français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, se succédèrent d'autres occupants dans la région. Les Français utilisèrent l'endroit comme station de pêche jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, moment auquel ils furent contraints de s'incliner devant l'expansion de la Nouvelle-Angleterre. Le Massachusetts avait déjà exercé une considérable influence en Acadie au XVII<sup>e</sup> siècle (Rawlyk 1973). A partir des années 1680, les gens de Nouvelle-Angleterre vinrent de plus



en plus souvent commercer et pêcher dans la région de Canso et finirent par établir une collectivité dans l'île Grassy après la remise de l'Acadie aux Anglais par les Français, en 1713. L'établissement fut jugé assez important pour l'industrie de la pêche et le commerce que l'on construisit un petit fort sur la flèche en 1720. Peu après, on érigea un fort plus substantiel avec un fortin sur une hauteur à l'extrémité ouest de l'île. Les plaintes au sujet de l'insuffisance des ouvrages défensifs furent confirmées en 1744 lorsqu'une troupe française, venue de Louisbourg, attaqua la ville, la captura facilement et rasa tous les bâtiments de l'île. Le printemps suivant, une troupe de 3 000 soldats de Nouvelle-Angleterre revint dans la région et, pendant que le gros de cette troupe poursuivait son chemin vers Louisbourg pour l'attaquer, quelques soldats demeurèrent à Canso afin de reconstruire le fort. Faute de vivres, le fort fut abandonné en novembre de cette même année. Par la suite, l'occupation de l'île ne présente presque pas d'intérêt parce que le centre de population s'était déplacé sur la terre ferme.

Grâce à l'archéologie, nous devrions pouvoir démontrer le changement dans l'utilisation des terres et l'existence de constructions sur le rivage, en relation avec cette ancienne occupation. Au début de la période française, les installations sur le rivage se limitèrent à des constructions rudimentaires et provisoires (Denys 1908: 278-288). Le système accepté qui donnait au premier navire arrivé le choix d'un emplacement de mouillage pour la saison n'a sans doute pas favorisé la construction de bâtiments plus substantiels. En revanche, l'occupation par les gens de Nouvelle-Angleterre se fonda, elle, sur la possession reconnue de terrains. Ainsi, les marchands de Boston et d'Annapolis Royal purent-ils établir une ville semi-permanente dans l'île Grassy, ville dotée d'une garnison permanente et d'une grande gamme de services destinés à une population saisonnière qui atteignit 2 000 personnes. Les vestiges de cette installation que l'on voit encore aujourd'hui dans l'île montrent qu'il s'agissait d'un établissement plus substantiel et mieux défendu.

L'île Grassy fut acquise par Parcs Canada à la province de la Nouvelle-Ecosse en 1977. Les gens de l'endroit ayant exprimé leurs préoccupations au sujet des effets de l'érosion sur le site, des travaux de récupération furent entrepris pour Parcs Canada par Elizabeth Snow en 1975 (Snow 1975: 5-6). La recherche archéologique de 1978 marque le début d'un projet d'une durée proposée de quatre ans. L'objectif immédiat de cette première saison de travaux était de déterminer l'étendue et la nature des vestiges archéologiques du site, leur date et leur état de préservation. Nous avons également entrepris une évaluation des effets de l'érosion. Nous avons mené notre étude dans cinq directions: étude des photographies aériennes noir et

blanc, couleur et infrarouge; prospection à pied à la grandeur du site; relevé au magnétomètre à protons à certains endroits; sondage de certaines unités non choisies au hasard avec un foret à potelle et fouille de six endroits représentatifs de la gamme des témoins visibles. Ces six endroits comprennent deux types de fosses constituant les restes de caveaux, une série d'arêtes parallèles adjacentes à une construction, un pavé, l'ancien emplacement d'un jardin selon une carte de 1742, et enfin un site sur l'anse, susceptible d'avoir attiré les premiers occupants.

Nous avons utilisé le magnétomètre à protons pour étudier le centre de l'île où le fourré d'aulnes avait fait disparaître toute trace d'occupation de la surface du sol. Nous avons également eu recours au magnétomètre dans une tentative, d'ailleurs infructueuse, de trouver l'emplacement du fort de 1720. Nous avons enfin ouvert des tranchées de sondage à deux autres endroits aux fins de comparaison des résultats.

#### RESULTATS DES RELEVES

Un plan, établi en 1742, des fortifications proposées dans le port de Canso (Public Record Office, Londres: MR 1783 [2], 1127; fig. 3) constituait la seule représentation graphique que nous avons de la collectivité de l'île Grassy. Il y avait quarante-trois bâtiments sur la rive nord, autour du fort élevé à l'extrémité ouest et sur la flèche. Le plan, qui ne précisait ni leur propriétaire ni leur fonction, indiquait qu'il s'agissait, "d'habitations", de "maisons" ou de "cabanes" d'officiers, de soldats et d'habitants. Les photographies aériennes et le relevé fait à la grandeur du site cette année révélèrent l'exactitude de ce plan (fig. 4). Nous avons trouvé l'emplacement de vingt-sept bâtiments ou ensembles de bâtiments sur les rives sud, ouest et nord de l'île. Vingt-deux d'entre eux correspondent sans doute aux bâtiments du plan de 1742. Nous avons découvert seize caveaux, quatre puits et 14 fosses non identifiées, de même qu'un caveau et un puits dans l'enceinte du fort élevé. Grâce aux documents historiques, nous avons pu identifier les propriétaires des terrains sur les rives sud et ouest (Flemming 1978: 41-42; fig. 5). Neuf des douze bâtiments à cet endroit appartenaient soit à des officiers du 40<sup>e</sup> régiment de fantassins, soit à des personnes ayant des liens étroits avec la garnison. Cela n'est guère surprenant puisque les rives ouest et sud, n'offrant aucun mouillage, ne présentaient aucun intérêt pour le commerce et la pêche. Ainsi, les marchands et les insulaires engagés dans ces activités se seraient logiquement installés le long de la rive nord, sur l'anse.

### ENSEMBLE D'HABITATIONS

Nous avons commencé les fouilles sur la rive sud, dans une construction qui avait été sondée par Elizabeth Snow (1975: 5-6). Cette construction, située juste à côté de la falaise, a déjà souffert des effets de l'érosion. A en juger d'après la configuration de l'île représentée sur le plan de 1742 et la configuration actuelle de cette dernière, trente mètres de terrain se sont érodés sur ce côté au cours des deux cents dernières années.

Deux grandes fosses à caveau à l'intérieur d'une surface déprimée, à côté de laquelle se trouvait un puits à paroi de pierres, indiquent l'emplacement de la résidence probable du capitaine Patrick Heron, commandant intérimaire au moment de l'attaque des Français en 1744. Selon les résultats provisoires de la fouille partielle, il s'agirait d'une construction de 24 m de long sur 15 m de large (fig. 5). Nous avons trouvé une fondation de pierres sèches sur un côté, mais il ne restait du mur arrière qu'une profonde tranchée remplie de silt. Les deux caveaux avaient été revêtus de bois à l'intérieur et l'un d'eux avait un plancher de bois. Un caniveau de bois, situé à l'extérieur, aurait pu servir de drain à ce caveau. Un second drain, de pierre celui-là, semble être antérieur au bâtiment. Un caveau était rempli des décombres d'une cheminée de briques. Cette cheminée était sans doute celle du foyer de pierres que nous avons trouvé à côté de la fondation de pierres sèches. Le pavé, à l'extérieur de la fondation, se trouvait peut-être devant l'entrée de la maison.

Le dénombrement des artefacts, fondé sur les groupes établis par Stanley South (1977: 95-96), révéla un fort pourcentage de matériaux de construction (82.17%) où les clous et le verre à carreau dominaient. Les articles de "cuisine" représentaient 15.29% de la collection et les pipes à fumer 1.41%, tandis que les groupes activité, armes, vêtement et effets personnels ne recueillaient que des pourcentages très faibles. Nous avons trouvé peu d'indices sur l'aménagement intérieur de l'habitation. La cuisine se trouvait peut-être autour du foyer à nu puisque ce dernier contenait des restes d'animaux et que nous en avons découvert d'autres sur le pavé à l'extérieur.

Le plancher du bâtiment était recouvert de décombres, sans doute à relier à la destruction de 1744. Des planches calcinées sur les murs du caveau et une quantité assez importante de verre et de céramiques visiblement soumis à une chaleur intense confirment la destruction du bâtiment par le feu. D'après certains indices, on aurait récupéré quelques matériaux des décombres l'année après l'incendie pour reconstruire le fort. Plus récemment, des maraudeurs ont creusé au moins cinq trous dans la moitié ouest de la construction, mais n'ont pas beaucoup bouleversé le site.

### TAVERNE OU CASERNE

La fouille faite dans une dépression profonde sur le rivage ouest en face du bassin de marée a mis au jour la moitié d'un petit caveau revêtu de pierres à l'intérieur. La marée nous empêcha de poursuivre la fouille jusqu'au plancher du caveau. Nous n'avons trouvé aucune trace de bâtiment au-dessus du caveau ou à l'extérieur de ce dernier.

La collection d'artefacts recueillie ici différait considérablement de celle provenant de la maison Héron. Les objets de "cuisine" représentaient presque la moitié des objets trouvés alors que les matériaux de construction, surtout des clous, ne constituaient que 29.41% de la collection. En revanche, les pipes à fumer formaient 26.29% de la collection. La grande quantité de pipes à fumer et le considérable volume de fragments de verres à pied et de chopes Westerland nous ont porté à croire qu'il s'agissait là d'un lieu de détente comme une taverne ou une caserne. Le bâtiment appartenait probablement à Anne Winniet Cosby, fille d'un prospère marchand d'Annapolis Royal et veuve d'un ancien commandant de la garnison. Les pierres à fusil et les boutons de laiton, bien que pas exclusivement militaires, indiquent peut-être que les soldats, pauvrement logés, préférèrent s'installer dans ce bâtiment. En revanche, le nombre de contenants à boisson indiquent peut-être que ce site fut celui d'une taverne dont le nombre s'éleva à onze dans l'île à un certain moment "pour desservir les soldats" (Flemming 1978: 119).

### CLAIES ET MAGASIN DE POISSON

Les photographies aériennes révélèrent la présence de plus de cinquante arêtes parallèles formant un arc sur les rivages ouest et nord (fig. 6). Chacune de ces arêtes mesurant environ 2 m de large et s'étendant vers l'intérieur sur 30 m au plus, leur ensemble couvre une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup>. Ces arêtes, qui pourraient correspondre à l'emplacement des claies sur lesquelles on séchait la morue salée, illustrent la très grande importance de l'industrie de la morue salée pour la collectivité.

Pour déterminer s'il s'agissait bien de claies, nous avons pratiqué une tranchée en travers d'une arête et dans celles de chaque côté de cette dernière. Nous avons trouvé une couche culturelle de 20 cm d'épaisseur, sans doute les restes des branches employées pour recouvrir les claies. Il n'y avait aucune trace de potelle, mais les dimensions des arêtes correspondaient à celles données dans les compte rendus anciens et récents et à celles révélées par des photographies (Denys 1908, vol. 2: 293; Knight 1867: 88; Head 1976: 3; fig. 7). Si les claies avaient bel et bien ces dimensions, on pouvait alors accéder des deux côtés à toute leur surface pour étendre et retourner le poisson nettoyé.

La couche culturelle livra principalement des faïences communes et du verre à bouteille. Elle contenait également beaucoup de fragments de pipes à fumer. Nous n'avons trouvé aucun reste d'animaux ou matériau employé dans le traitement du poisson et nous ne croyons pas que le séchage du poisson peut, en soit, produire beaucoup d'artefacts.

Un sondage partiel pratiqué aux deux extrémités d'un rectangle légèrement déprimé à côté des claies nous mit en présence probablement du magasin dans lequel on entreposait les paquets de poisson séché sur ces claies. Du mur extérieur, il ne restait qu'une tranchée délimitant le rectangle du bâtiment. Il s'agissait probablement d'un bâtiment de bois. La collection d'artefacts recueillie ici fut essentiellement la même que celle livrée par l'emplacement des claies, sauf qu'elle comportait plus de fragments de pipes et de matériaux de construction.

#### DEPENDANCES ET JARDIN

Le relevé au magnétomètre de l'emplacement probable du jardin ne révéla aucune anomalie marquée. Cependant, la fouille faite à une extrémité du champ mit au jour des fondations mal définies de ce qui aurait pu être une dépendance, et un pavé, à 7 m à l'est de la maison Heron. La lentille de décombres de briques et de pierre qui recouvrait la couche culturelle correspond sans doute à la même couche de décombres qui couvrait la maison. Cette fouille a livré des quantités à peu près égales d'objets domestiques et de matériaux de construction, surtout des tessons de bouteille et des clous.

A l'autre extrémité du champ, nous avons découvert une épaisse couche culturelle homogène qui contenait très peu d'artefacts. Les carottes prélevées à 5 m d'intervalle sur les lignes du relevé au magnétomètre indiquent que le nombre des artefacts, assez élevé autour de la dépendance, diminue graduellement pour finalement tomber à néant aux extrémités est et nord (côté terre) du champ.

#### CHEMIN PAVE

Nous avons découvert un chemin pavé et quelques artefacts à l'extrémité sud-ouest de l'île, à côté de la flèche. D'après les photographies aériennes, il s'agirait du long chemin qui menait du fort élevé à la flèche. Sans doute avait-on construit ce chemin pour faciliter les allées et venues des soldats entre les deux forts car on assurait une petite garde tous les jours au fort près de l'eau (Flemming 1978: 122).

#### L'ANSE

Convaincus que le terrain vague en face de l'anse sûrement constitué un emplacement de choix pour les occupants de

l'île, quels qu'ils furent, nous l'avons sondé pour découvrir, hélas, que la couche superficielle avait été enlevée sans doute pour construire la grande terrasse adjacente. Les artefacts trouvés datent d'après les mouvements de terre et appartiennent à l'occupation par les gens de Nouvelle-Angleterre. Nous n'avons découvert aucune trace d'occupation antérieure à celle-là.

.....

Les spécimens de culture matérielle recueillis au cours de la saison de terrain 1978 montrent l'importance du réseau commercial international dans lequel se trouvait la collectivité de l'île Grassy originaire de Nouvelle-Angleterre. Au chapitre des céramiques plus particulièrement, nous avons recueilli des faïences communes de Nouvelle-Angleterre, et des pièces plus fines d'Angleterre, de France, d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Orient. Quelques tessons de céramiques espagnols et méditerranéennes traduisent un lien direct avec ces marchés de morue salée. La nature des vestiges archéologiques et la distribution des artefacts sur le site témoignent de la présence de plusieurs classes sociales et de l'existence de certaines activités. Pour vérifier et compléter les interprétations provisoires, les travaux de 1979 porteront sur la propriété d'un seul marchand, Edward How. Les travaux archéologiques, appuyés par des données historiques (Flemming 1978: 129-132) permettront, nous l'espérons, de déterminer les relations entre les militaires et les civils, l'organisation sociale et la distribution des objets au sein d'un établissement, et la gamme des activités auxquelles s'occupait cette collectivité originaire de Nouvelle-Angleterre.

## Bibliographie

Denys, Nicholas  
1908

The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia) by Nicholas Denys. Trans. and ed. by W.F. Ganong. The Champlain Society, Toronto.

Flemming, David B.  
1978

The Canso Islands: An 18th Century Fishing Station. Manuscript on file, Parks Canada, Halifax.

Fournier, Georges  
1973

Hydrographie Contenant le Theorie et la Pratique de Toutes les Parties de la Navigation. Editions des 4 Seigneurs, Grenoble.

Head, C. Grant  
1976

Eighteenth Century Newfoundland: A Geographer's Perspective. McClland and Stewart Limited, Toronto.

Knight, Thomas F.  
1867

Shore and Deep Sea Fisheries at Nova Scotia. A. Grant, Halifax.

Rawlyk, G.A.  
1973

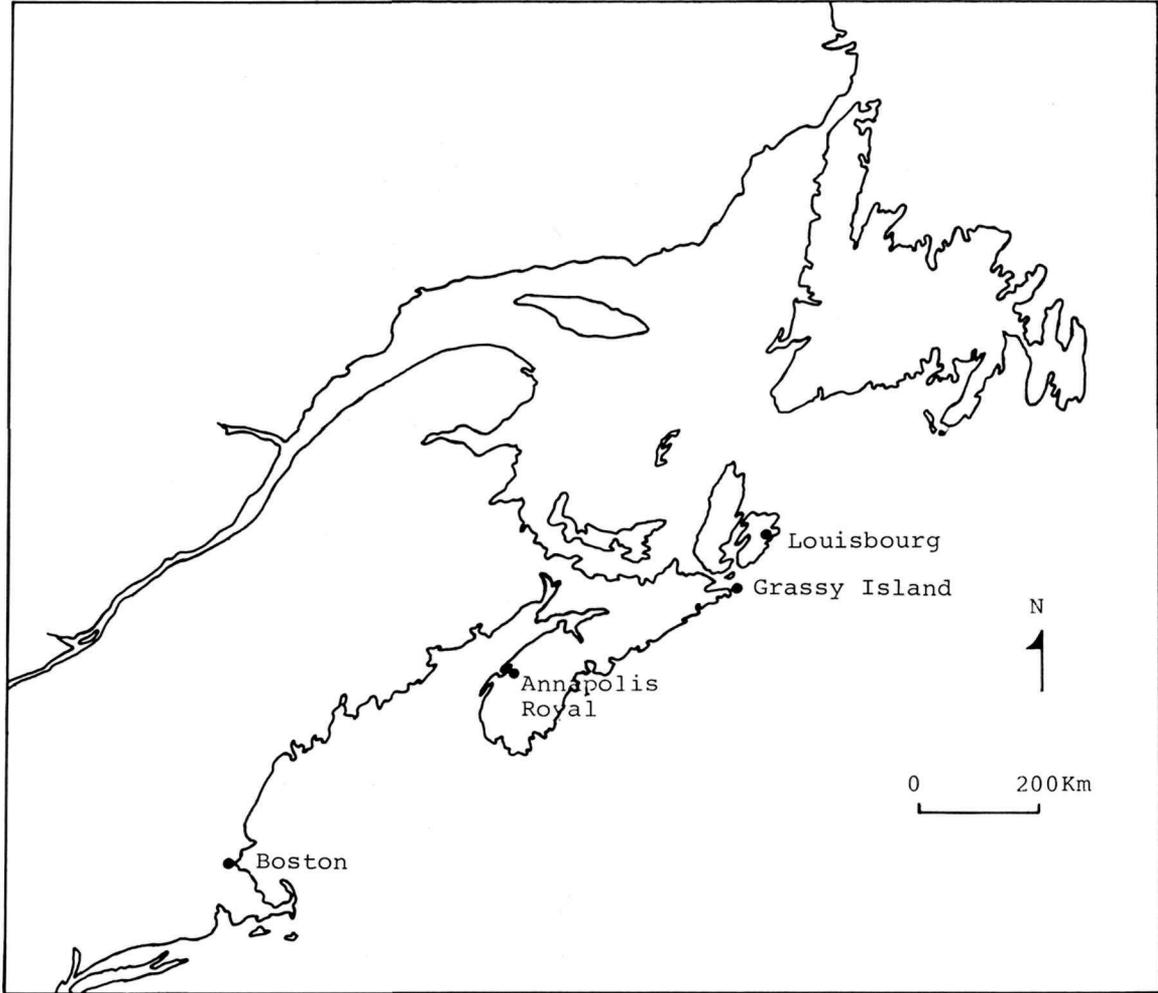
Nova Scotia's Massachusetts: A Study of Massachusetts - Nova Scotia Relations 1630 to 1784. McGill-Queens University Press, Montreal.

Snow, Elizabeth  
1975

"Fouilles de récupération faites par la Direction des parcs et lieux historiques nationaux en 1975". Research Bulletin/Bulletin de Recherches No. 26. Parks Canada, Ottawa.

South, Stanley  
1977

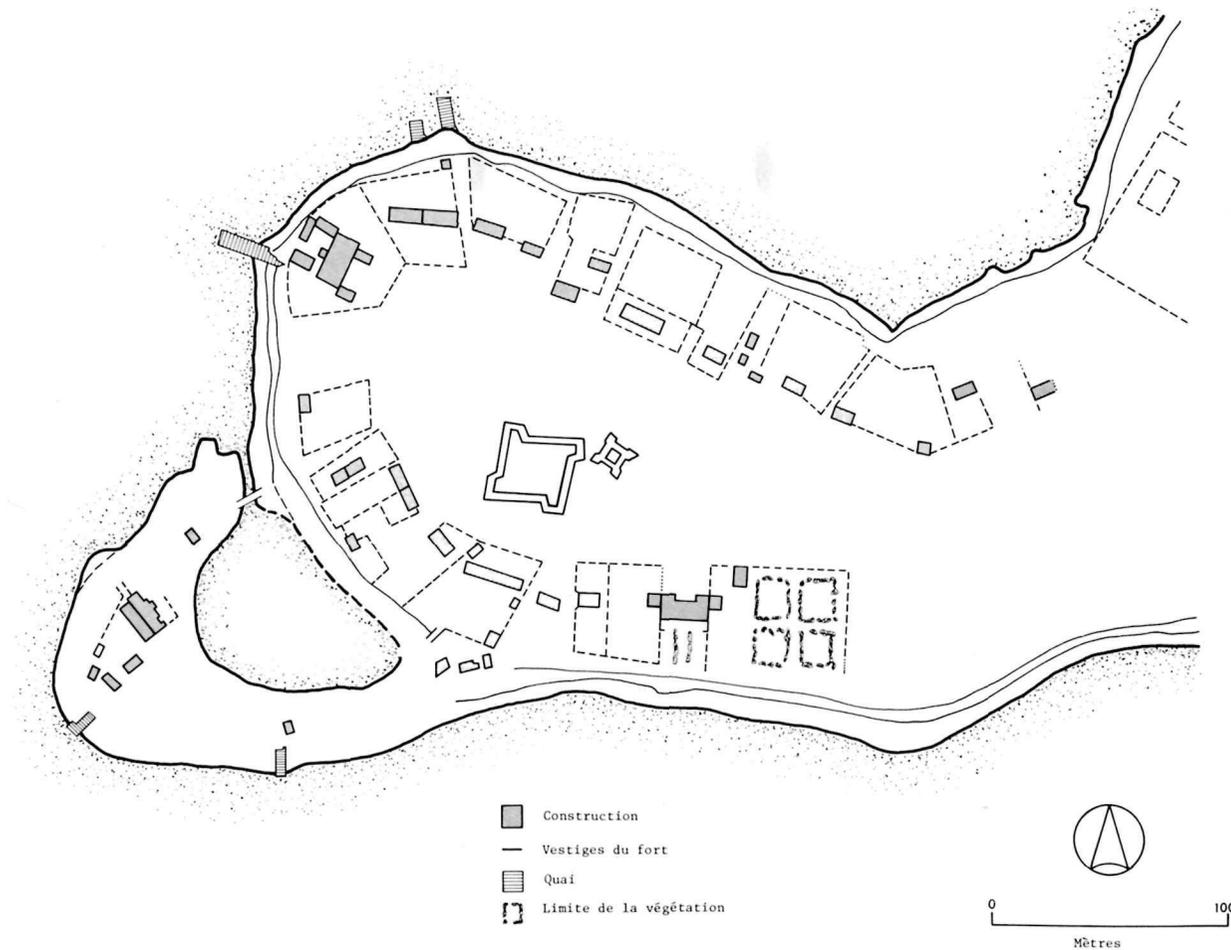
Method and Theory in Historic Archaeology. Academic Press, New York.



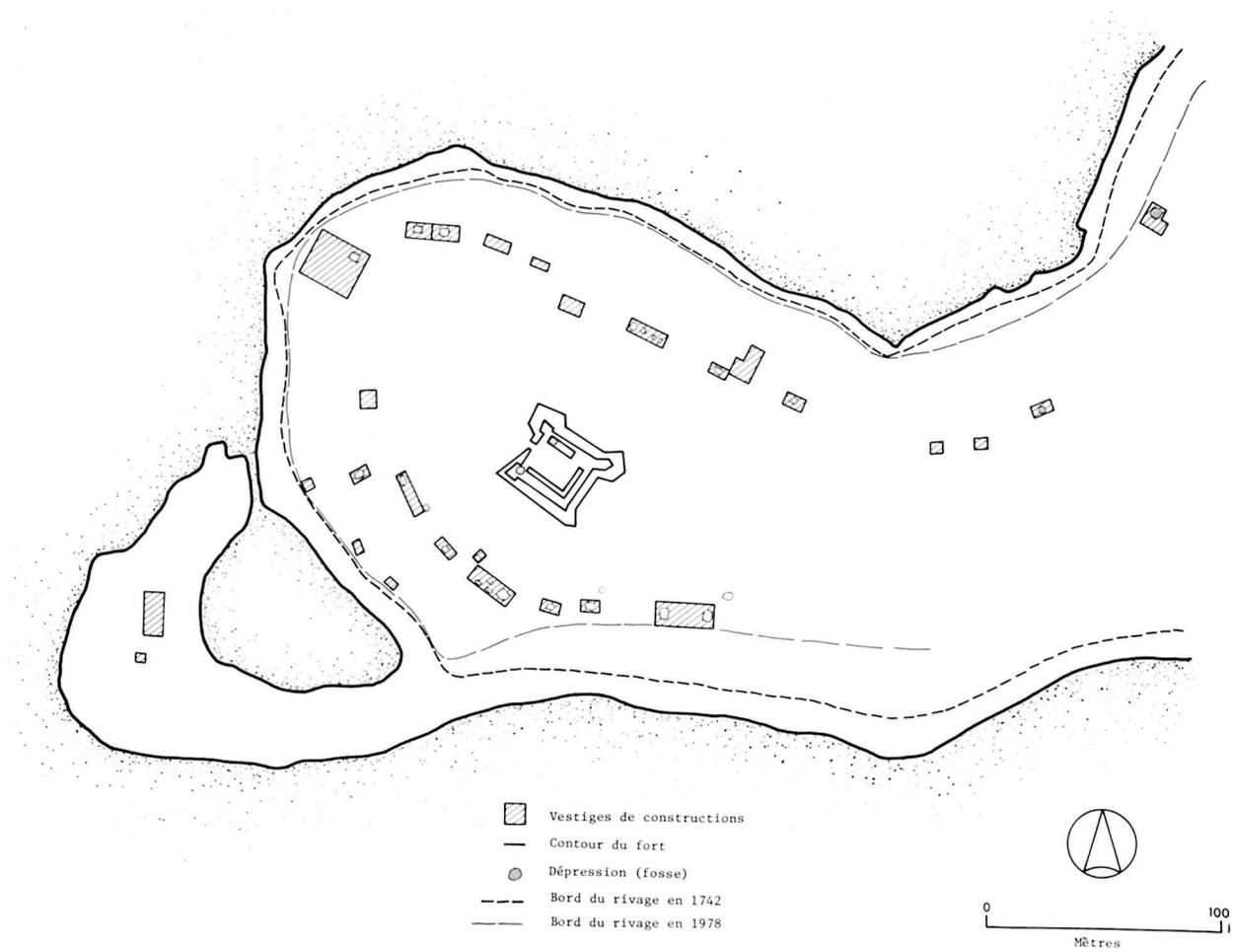
1 Emplacement de l'île Grassy. (Dessin: R. Ferguson.)



2 Moitié ouest de l'île Grassy. Cette vue montre presque toute la collectivité formée là au XVIII<sup>e</sup> siècle par des gens originaires de Nouvelle-Angleterre. On voit le contour du fort au centre de la photo. (Photo: S. Plousos.)



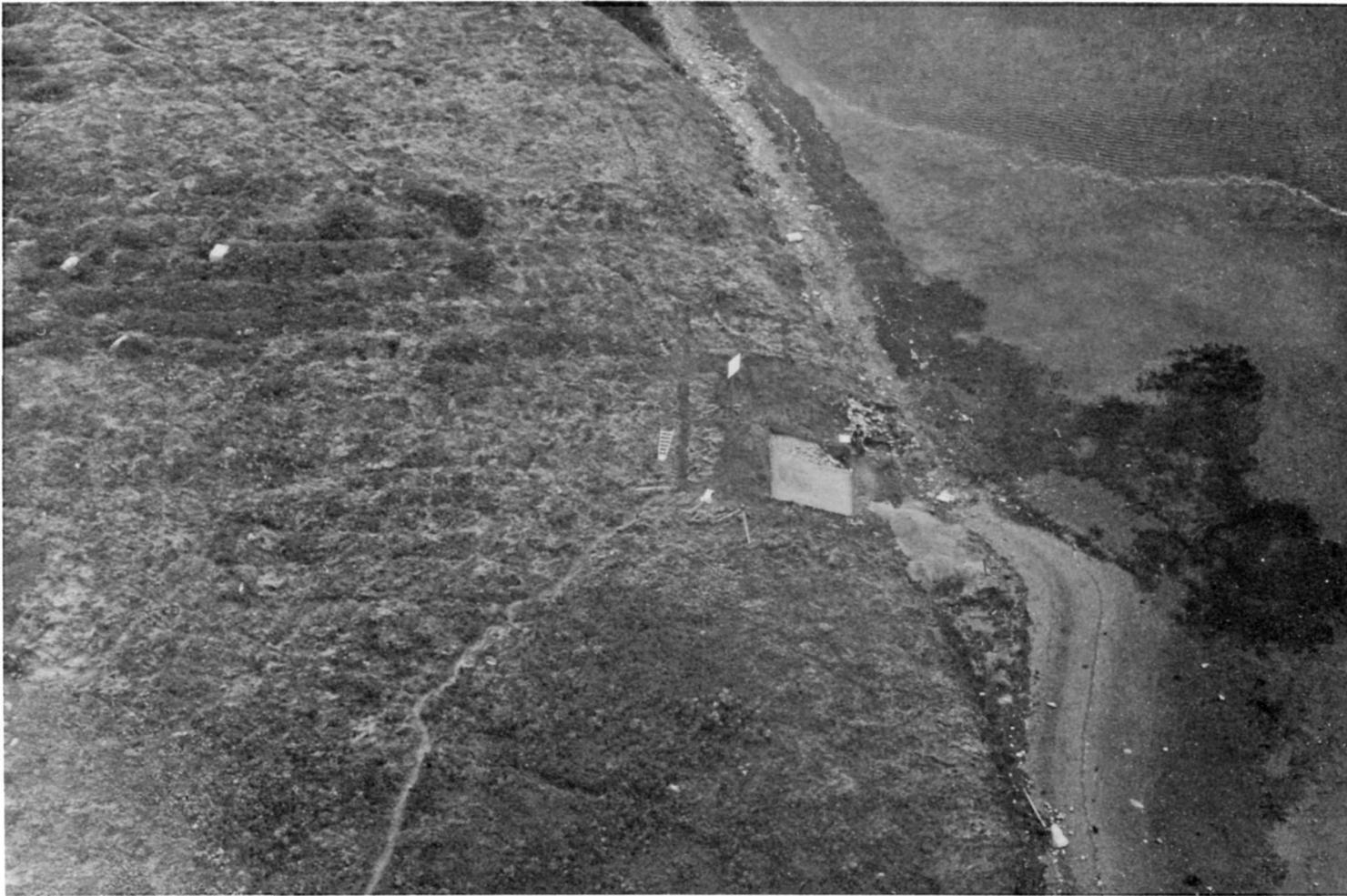
- 3 Plan de la ville établi à partir du "Particular Plan and Survey of the Harbour of Canso in Nova Scotia...", 1742 (Public Records Office, Londres: MR 1783 [2], 1127). Echelle approximatives. (Dessin: S. Epps.)



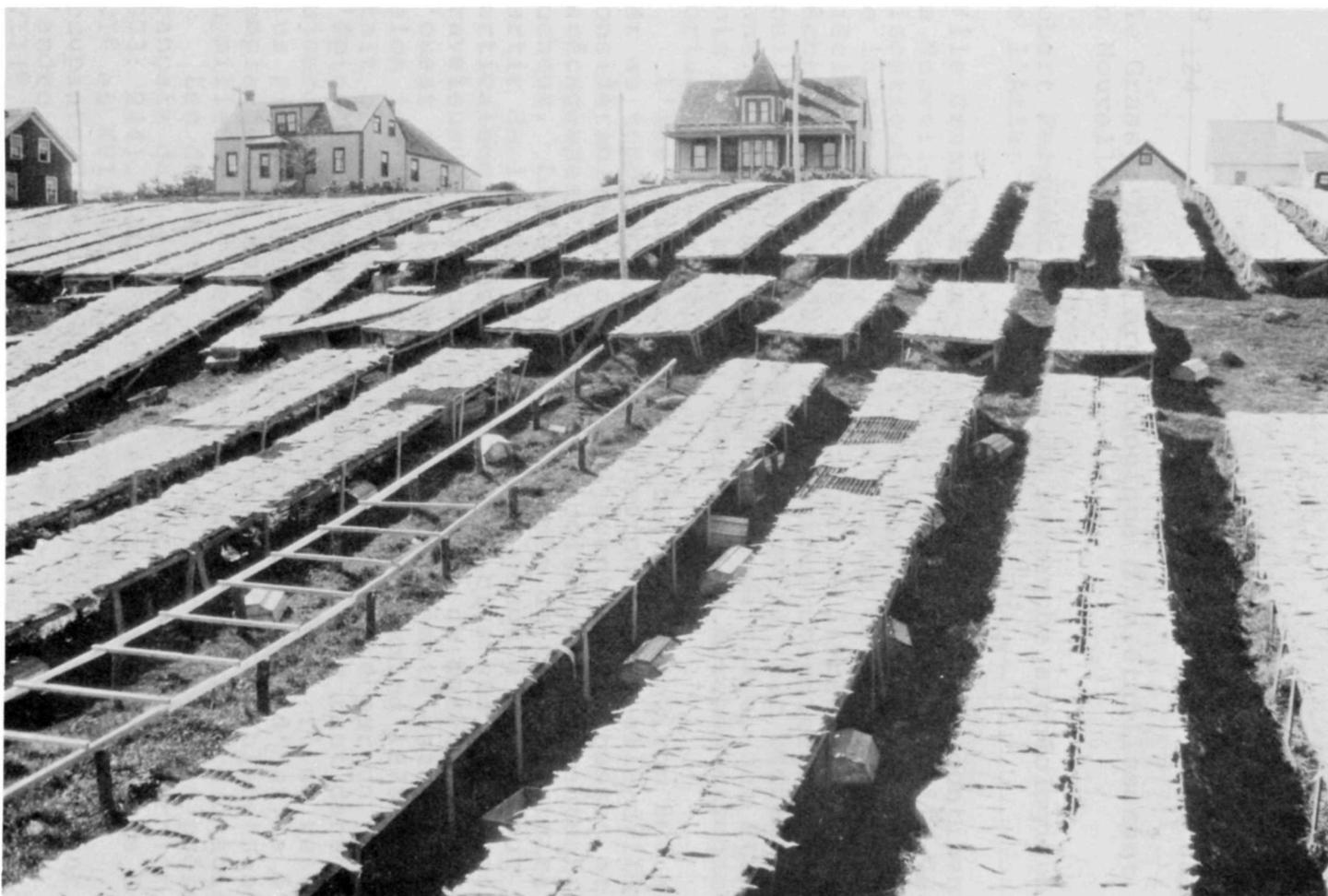
4 Résultats du relevé de 1978 reportés sur le plan de 1742, positions et échelle approximatives. (Dessin: S. Epps.)



5 Fouille autour du caveau est de la résidence de Patrick Heron. On voit le caveau, le foyer, la fondation de pierres sèche, les deux drains et le pavé extérieur. (Photo: S. Clousos.)



6 Série de claies de séchage du poisson sur la pente ouest de l'île Grassy. On peut voir la fouille de la "taverne" sur la plage. (Photo: S. Plousos.)



7 Claies de séchage du poisson à Lockport (Nouvelle-Ecosse) 1927. L'arrangement des claies devant les maisons est analogue à celui que nous avons trouvé dans l'île Grassy. (Archives publiques Canada, n° PA87974.)

Qs-7087-024-FF-A1

---

©Publié avec l'autorisation  
de l'Hon. John Fraser, CP, MP,  
Ministre responsable de Parcs Canada,  
Ottawa, 1979.

Traduit par le Secrétariat d'Etat.